

L'OFFICE NOTARIAL DEQUESNE, LE FALHER & ASSOCIÉS PRÉSENTE

LES ACTES À DISTANCE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE PENDANT LE CONFINEMENT

ACCORD PRÉALABLE

24 HEURES AVANT LE RENDEZ-VOUS, VOTRE NOTAIRE VOUS TRANSMETTRA LE PROJET D'ACTE ACCOMPAGNÉ D'UN FORMULAIRE D'ACCORD PRÉALABLE



VISIO-CONFÉRENCE

LE JOUR J VOTRE NOTAIRE VOUS LIRA L'ACTE EN VISIO-CONFÉRENCE, COMME SI VOUS Y ÉTIEZ



CONSENTEMENT DÉFINITIF

SUITE À LA LECTURE DE L'ACTE, VOUS RECEVREZ UNE ATTESTATION POUR CONFIRMER VOTRE CONSENTEMENT QUE VOUS POURREZ SIGNER DEPUIS VOTRE DOMICILE



ACTE AUTHENTIQUE

VOTRE NOTAIRE ANNEXERA VOTRE ACCORD DÉFINITIF À L'ACTE AUTHENTIQUE POUR EN GARANTIR LA CONSERVATION



SIGNATURE

VOTRE NOTAIRE SIGNERA SEUL L'ACTE POUR LEQUEL VOUS AUREZ PRÉALABLEMENT DONNÉ VOTRE ACCORD

